

Paris, le 4 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attractivité des aéroports français : l'impact inacceptable des grèves à répétition

Alors que des millions de Français s'apprêtent à partir en vacances et que de très nombreux touristes étrangers prévoient de visiter la France, une nouvelle grève des contrôleurs aériens vient paralyser le ciel français. Ce mouvement, déclenché par quelques syndicats minoritaires, intervient une fois de plus au moment le plus critique, en plein pic de trafic estival. Cela se traduit par des centaines de vols annulés, des familles bloquées, des professionnels de l'aérien et des acteurs du tourisme lourdement pénalisés, et une image désastreuse de la France à l'étranger.

L'UAF dénonce avec force cette stratégie de blocage systématique, qui sacrifie l'intérêt général sur l'autel de revendications difficilement justifiables. Face à cette situation, les équipes aéroportuaires sont totalement mobilisées pour soutenir les voyageurs affectés grâce à des dispositifs d'accueil, d'information et d'assistance visant à limiter les conséquences de la grève.

Il est nécessaire de rappeler que les contrôleurs aériens ont déjà bénéficié d'une prime spécifique liée aux Jeux Olympiques et d'un accord salarial incluant des revalorisations en 2024. L'une des principales revendications actuelles concerne le refus de l'installation des badgeuses, dispositif indispensable issu des recommandations du Bureau d'Enquêtes et d'Analyses (BEA) après un incident grave. Cette mesure vise à renforcer le contrôle de la présence effective des contrôleurs dans les tours et les centres de contrôle et de s'assurer de la bonne application des mesures de sécurité, répondant ainsi à une exigence de responsabilité collective incontournable. C'est une mesure de bon sens.

Le secteur aérien français demeure en situation de grande fragilité. Le trafic ne retrouve toujours pas ses niveaux d'avant crise, et les compagnies aériennes ont un besoin impératif d'un environnement stable pour pouvoir ouvrir de nouvelles lignes et créer des bases sur les aéroports français — un enjeu crucial pour l'emploi et la connectivité des territoires. Cela impose un service de navigation aérienne performant et fiable.

Pourtant, le contrôle aérien français affiche un bilan alarmant : il est responsable de 40 % des retards constatés en Europe, et des aéroports comme Nice subissent des retards devenus systématiques. Ces dysfonctionnements provoquent des annulations de vols, des pertes économiques pour les aéroports comme pour les compagnies, et plongent les passagers dans le désarroi. L'image du transport aérien national est sérieusement dégradée, ce qui compromet la connectivité territoriale et l'attractivité économique du pays.

Face à cette dure réalité, la DSNA est engagée dans un processus de modernisation de la navigation aérienne rencontrant en interne des résistances inexplicables. Il demeure urgent d'accélérer ces efforts et d'améliorer la performance du contrôle aérien français, afin de restaurer la confiance des voyageurs, de sécuriser l'activité des compagnies et de préserver la réputation de la France sur la scène internationale. Le transport aérien français mérite mieux que des blocages à répétition.

L'UAF salue la loi de 2023, qui impose aux grévistes de se déclarer 48 heures à l'avance, offrant ainsi une meilleure anticipation et une information plus efficace pour les passagers. Néanmoins, le dispositif de service

minimum mis en place lors des grèves demeure insuffisant pour garantir la continuité du service public. L'UAF appelle donc à un renforcement de ce dispositif afin d'assurer une meilleure protection des voyageurs et de soutenir l'activité du secteur.

Par ailleurs, l'UAF souligne l'importance d'accélérer la modernisation du contrôle aérien en France. Si les avancées déjà réalisées, notamment grâce au projet 4-Flight et aux campagnes de recrutement de contrôleurs en cours, vont dans le bon sens, elles doivent être intensifiées pour assurer un service conforme aux enjeux actuels. Enfin, l'UAF insiste sur la nécessité d'instaurer un dialogue constructif entre l'ensemble des parties prenantes afin de garantir la stabilité du transport aérien et de préserver la connectivité des territoires, dans l'intérêt général.

À propos de la grève, Thomas JUIN, président de l'UAF, affirme : « *Ces grèves sont de véritables crève-cœurs pour des professionnels de l'aérien profondément attachés à la qualité du service rendu aux passagers, et qui voient leurs efforts réduits à néant par des blocages répétés. Plus largement, la qualité insuffisante de la navigation aérienne française, couplée à une fiscalité trop lourde, incite de plus en plus de compagnies à quitter notre territoire. Ce constat doit nous alerter. Les Français et le secteur aérien méritent une gestion exemplaire de notre ciel. Il est urgent de replacer l'intérêt général au cœur du transport aérien français.* »

A propos de l'UAF : Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation et de ses métiers (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).

Contact Presse UAF :

Erwan LEMERCIER - Tél : 06 42 31 02 80 - elemercier@angiocom.fr